



Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit

La lettre de l'APPP

n° 11 du 3 avril 2021

Edito

Chers adhérents et amis de l'APPP,

il me revient de relancer, avec les membres de notre conseil d'administration, les activités de notre association. Cela ne fait que trop longtemps, en effet, que nous attendons de pouvoir le faire.

La présente lettre se veut avant tout succincte et nous nous y préoccupons de l'essentiel : faire le point sur les possibilités que permet la réglementation en vigueur pour naviguer dans nos régions, préparer avec vous les éléments à défendre en commission de mouillage, inviter ceux qui le souhaitent à participer à la formation aux bonnes pratiques, préparer et participer dans la mesure où ce sera possible à de nouvelles activités nautiques, avec notre association ou avec nos associations partenaires.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur le calendrier de nos activités, et la tenue d'une possible assemblée générale, éventuellement à distance. Je reste, avec les membres du bureau, à votre disposition pour recueillir vos avis et répondre à vos questions. Soyez assurés, chers adhérents et amis, de notre sincère et entier dévouement.

Jean-François VALENTIN
Président

Possibilités de naviguer après les annonces de notre Président le 31 mars ?

Qu'en est-il pour la navigation et la pratique des sports nautiques après les annonces faites le mercredi 31 mars par le Président de la République ?

Selon les informations publiées par Figaronautisme.com ([Voir l'article](#)), confirmées par le communiqué du Préfet maritime en [Communiqué prémar II](#) « l'annonce d'un nouveau confinement ne change rien pour la partie maritime, les règles en vigueur restent les mêmes et les arrêtés préfectoraux sont toujours d'actualité.

Pour résumer, la navigation reste libre en mer territoriale pour les navires battant pavillon français et ceux des pays de l'espace Schengen, ainsi que le mouillage le long des côtes. Ainsi les navires peuvent mouiller entre 19h et 6h mais les membres d'équipage ou passagers ne peuvent descendre à terre, sauf pour motifs de sécurité maritime ou d'aide médicale.

La limite des 10 km ne s'applique qu'entre le domicile du plaisancier et son bateau : une fois à bord, il n'y a pas de limite de distance en mer. Le port a cependant autorité pour laisser ou non sortir le bateau.

Les manifestations nautiques sont interdites, sauf celles prévues pour le maintien des qualifications des sportifs professionnels et de haut niveau.

Quant aux activités de loisir en mer, elles sont autorisées dans le respect des mesures nationales, sous couvert des décisions du préfet du département compétent. »

Bonnes navigations !

Une prochaine commission de mouillage.

Vous avez suivi les démarches que nous avons conduites depuis le mois d'août 2020 pour faire valoir le point de vue des utilisateurs que nous sommes des mouillages gérés par la ville de Pleurtuit. L'augmentation de 12 % de la redevance mouillages décidée par le conseil municipal le 11 décembre avait alors soulevé chez nos adhérents une grande réprobation et nous avons soumis un plan alternatif de financement et d'investissement basé sur quelques considérations simples, hausse de la redevance limitée à 2,5%, contrôle strict des dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement contenues à 6 700 € en 2021.

Une commission de mouillage devait être réunie par la mairie le 12 avril prochain mais sera reportée en mai en raison du nouveau confinement. Je vous invite dès maintenant à porter à notre connaissance vos suggestions et remarques, afin que nous puissions en faire part. Je ne doute pas que nous aurons à cœur, dans le contexte social et économique qui reste particulièrement fragile et difficile, de s'en tenir à des demandes raisonnables et justifiées.

JFV

Formation aux bonnes pratiques

Pour que la voix de l'APPP soit entendue par les instances auprès desquelles nous vous représentons, il est fondamental que nous soyons crédibles et porteurs d'une expertise reconnue en tant que navigateurs et pêcheurs. La formation donc parfaitement dans le cadre de notre raison d'être.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient prendre part à cet important volet de notre action, et auquel il s'agit de donner de nouvelles formes pour tenir compte de l'impossibilité que nous avons de nous réunir en ce moment. Merci de vous signaler auprès du secrétariat (secretariat@appp-pleurtuit.fr) ou de moi-même (Jean-François VALENTIN).

Voici quelques recommandations utiles pour ceux qui préparent actuellement leur bateau, tirées du code des bonnes pratiques des navigateurs de plaisance de l'UNAN, dont notre association est membre.

VERIFICATIONS QUOTIDIENNES OU PERIODIQUES

Tout pilote d'avion, même de tourisme pour un vol local, a élevé le déroulement de sa check-list (opérations de contrôle) au rang de réflexe. Sans aller jusque-là, le bon déroulement d'une sortie en mer repose sur quelques vérifications avant l'appareillage :

- Présence à poste et bon fonctionnement de l'armement de sécurité et de navigation

☑ voir check-list A « Vérification avant chaque sortie »

- Bon état du bateau et de ses équipements

☑ voir check-list B « Vérifications à faire périodiquement »

Au-delà de la présence à bord du matériel réglementaire, il convient de respecter quelques mesures, obligatoires ou de bon sens :

- le nombre de personnes à bord ne dépasse pas le maximum autorisé (voir plaque signalétique du bateau),
- l'équipage connaît l'emplacement et le fonctionnement du matériel de sécurité,
- chaque équipier dispose de son équipement personnel (vêtements adaptés à toutes les éventualités météo, médicaments personnels...),
- les documents du bateau (acte de francisation, licence de station radio, contrat d'assurance) et de l'équipage (carte d'identité ou passeport et certificat de radiotéléphonie) sont présents à bord,
- le niveau de carburant est connu et suffisant, avec une marge de sécurité (attention aux jauges, souvent très imprécises sur les bateaux),
- les vérifications du moteur sont effectuées :
 - niveaux d'huile et de liquide de refroidissement,
 - ouverture de la vanne d'eau de mer de refroidissement,
- les circuits électriques, la VHF, le GPS fonctionnent,
- outils et matériel de rechange sont à bord,
- le bord est en ordre, chaque chose est à sa place et sera trouvée rapidement en cas de besoin.

(Vérifications principales, liste non exhaustive)

- Nombre de personnes à bord et poids total ne dépassant pas le maximum autorisé *(voir plaque signalétique du bateau)*.
- Connaissance par l'équipage de l'emplacement et du fonctionnement des matériels de sécurité.
- Équipement personnel de chaque équipier *(vêtements adaptés à toutes les éventualités météo, médicaments personnels...)*.
- Documents du bateau *(acte de francisation, licence de station radio, contrat d'assurance)* et de l'équipage *(carte d'identité ou passeport et CRR (certificat de radiotéléphonie restreint) présents à bord)*.
- Niveau de carburant suffisant avec une marge de sécurité. *(La propreté du décanteur et des filtres doit être vérifiée fréquemment ; faites-le systématiquement si vous n'êtes pas le seul utilisateur du bateau)*.
- Vérifications du moteur :
 - niveaux d'huile et de liquide de refroidissement,
 - ouverture de la vanne d'eau de mer de refroidissement,
 - le circuit de recharge des batteries fonctionne-t-il ?
- Fermeture de toutes les autres vannes passe-coque.
- Fermeture du circuit de gaz.
- Batteries : niveau de charge *(utiliser voltmètre ou pèse-acide)*.
- Circuits électriques : bon fonctionnement des circuits, feux de navigation et éclairage.
- Matériel de sécurité présent à bord, en bon état et « à poste ».
- Instruments de navigation, cartes et documents nautiques présents à bord et en état de marche.
- Fonctionnement de la VHF et essai éventuel.
- Les outils et matériel de rechange nécessaires pour les dépannages à bord.
- Le bord est en ordre, chaque chose est à sa place et peut être trouvée rapidement en cas de besoin.

MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

A bord, à poste, en état de fonctionnement et dont l'usage est indiqué aux équipiers.

OBLIGATOIRE (selon type de navigation)	Nombre à bord	Date de validité
Moyen de remonter à bord		À poste ? Testé ?
Gilets de sauvetage (1 par adulte ou enfant)		Vérification de l'état
Bouée couronne avec source lumineuse		À poste ? Âge des piles ?
Harnais de sécurité (voiliers 1 par personne) (vedettes à moteur 1 par bateau)		Vérifier l'état
Radeau de survie		Date limite de révision ?
Pompes de cale		Fonctionnent-elles ?
Pinoches ou produits aptes à obturer voies d'eau		En place ou à bord ?
Extincteurs (nb selon moteurs et aménagements, voir manuel du propriétaire).		Date de révision ?
Feux de navigation,		Fonctionnent-ils ?
Miroir de signalisation, Corne de brume		À bord ?
Lampes torches étanches		Âge des piles ?
Dispositif de coupure d'allumage		À bord, fonctionne-t-il ?
Fusées, feux à main, fumigènes		Date péremption ?
Matériel médical selon navigation		Date de péremption ?
Mouillage (ancres, chaîne et câblot textile)		Poids et long. adaptés ?
Aussières textiles		À bord ?
Voiles de gros temps		À bord ?
Rechanges divers et outils		À bord ?
RECOMMANDÉ		
Perche IOR, projecteur étanche, flash-light, bâtons cyalume, seau, couverture de survie		À poste ?
Outils et pièces diverses moteur et grément		À bord ?
2 ^e mouillage, Voiles de gros temps		À bord ?

VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

MATÉRIEL DE NAVIGATION

OBLIGATOIRE <i>(selon type de navigation)</i>	Matériel vérifié
Cartes marines à jour des régions visitées	À bord ? À jour ?
Documents décrivant le balisage, les règles de route	À bord ?
Livre des Feux ? Annuaire des marées (ou Almanach incluant règles de route et de sécurité, balisage)	À bord ? À jour ?
Journal de bord	À bord ?
Compas de route	Éclairage ?
Compas de relèvement	Éclairage ?
Règle de navigation ou rapporteur	À bord ?
Sonde à main (recommandée même si vous avez un sondeur électronique)	À bord ?
Loch	Étalonné ?
Dispositif pour recevoir la météo (VHF, Navtex, récepteur)	Fonctionne-t-il ?
RECOMMANDÉ	
VHF	Fonctionnement vérifié et mode d'emploi à bord
GPS (fixe et/ou portable de secours)	Fonctionne-t-il ? Piles de rechange pour le portable ?
Sondeur à ultra-sons	Fonctionnement ?
Compas de relèvement	Fonctionnement ? Éclairage ?
Pilote automatique	Testé ?
Jumelles et baromètre	À bord ?
Balise 406 MHz	À bord ? Testée en début de saison ?

JFV

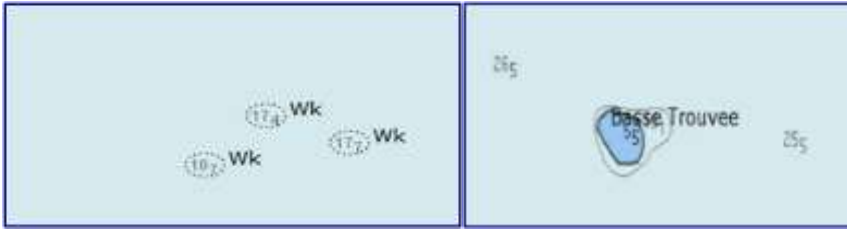
La pêche en mer

Par Jacky Dordoigne

Merci à Jacky Dordoigne qui nous fait partager ici sa belle expérience de la pêche en mer.

Une sortie de pêche en mer se prépare. En premier lieu s'assurer que la météo sera bonne, car par mer agitée on pêche mal. Il sera préférable de choisir un coefficient de marée relativement faible afin de ne pas être gêné par le courant. La pêche que je pratique s'effectue sur une zone bien choisie à l'avance, sur ancre, de préférence avec des appâts naturels. J'évite les vents d'est et nord-est, pas très bons pour la pêche. Il s'agira d'une pêche au fond. Les poissons préfèrent des endroits où ils trouveront un refuge et de quoi se nourrir sur place à un moment désiré, en général des hauts fond de cailloux, des failles ou des épaves facilement reconnaissables sur une carte par la lettre WK. Des hauts fonds seront reconnaissables par une tête de roche qui se situera par exemple à 5,5m

alors que nous sommes sur des fonds de 26m. De plus nous pourrions déterminer la nature des fonds (graviers ,coquillages ,sable ,cailloux). Ci-à-côté, quelques exemples sur des cartes.



Sur votre lieu de pêche il va falloir mettre en appétit les poissons, leur offrir en quelque sorte un apéritif pour les décider à mordre tout simplement en effectuant un amorçage constitué d'appâts naturels sur lequel je reviendrai, il va donc falloir construire un amorçoir. Il sera constitué d'un tube de PVC d'environ 40cm de longueur. Pour qu'il descende bien à l'aplomb du bateau, on coulera du béton au fond, maintenu par un croisillon en fer qui traverse le tube. Ensuite on installera un couvercle à visser et on percera l'ensemble du tube avec des trous afin de libérer votre strouille (amorce) un exemple auquel j'ai rajouté une masse sur le fond.

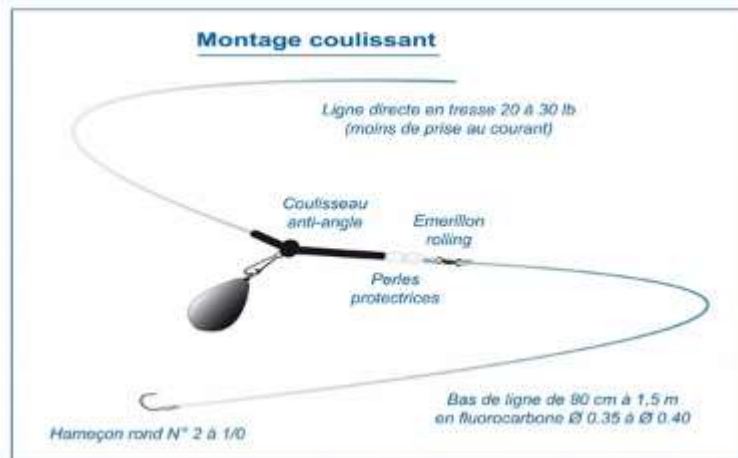


Votre strouille sera faite à l'aide d'appâts naturels tels que des poissons broyés dans un ancien broyeur de viande à main, des coquillages divers, des crabes, des crevettes, vers etc. Je malaxe cette mixture avec de l'huile de sardine que l'on trouve chez les détaillants de matériel de pêche dans un seau. Si vous n'en avez pas sous la main votre poissonnier se fera un plaisir de vous fournir ses produits périmés à la vente, attention odorats sensibles en mer cela peut être fatal pour un bon mal de mer. Les poissons ont un odorat très développé et seront très attirés par votre strouille, parfois de très loin. Votre amorceur diffusera ainsi durant toute votre partie de pêche, mettant en appétit les poissons, le maquereau broyé est un excellent appât, étant un poisson gras, il diffuse parfaitement avec une odeur familière pour nos poissons. Le choix de l'esche peut varier en fonction des résultats obtenus et parfois l'un va mieux marcher que l'autre à un moment donné, allez savoir pourquoi ? Mais un appât frais sera préférable, si avant votre partie de pêche vous pouvez pêcher quelques maquereaux, vous aurez la meilleure des esches pour tous les poissons de fonds tels que daurades , roussettes, rougets voire des raies (attention la raie brunette est interdite) et même congres. Par contre, il faudra prévoir un montage adapté à ces poissons de grosse taille et combatifs. Pour ma part j'utilise une ligne spécifique montée fin pour les daurades et roussettes, puis une autre ligne montée solidement et permettant de combattre de gros poissons. En général les gros mordront sur la ligne à laquelle j'aurai mis un maquereau coupé en trois. Par contre, pour les dorades et autres, je mets une fleurette de maquereau (languette 1 cm) sur l'hameçon. La pêche se déroulera en général deux heures avant le bas de la marée avec une légère accalmie au moment du bas et reprendra ensuite pendant une heure au moment de la remontée de la marée toujours sur votre ancre ; ensuite il devient difficile de pêcher avec le courant qui s'intensifie. Votre ligne s'éloigne de l'amorçoir et les touches deviennent plus difficiles à détecter.

Les esches que j'utilise seront aussi des coques ou crépidules. Attention à bien les enfileur sur votre hameçon, la daurade préfère la partie noire de la fleurette de maquereaux frais, languettes que l'on découpe sur le dos d'un maquereau et que l'on enfile sur l'hameçon. Des tentacules de seiches ou à défaut des morceaux de blanc de seiche, sont une excellente esche ainsi que tous les vers marins que l'on trouve enfouis dans le sable sur nos plages ainsi que les couteaux. Pour le gros, tel que du hâ, sorte de requin ou le congre, une grosse ligne à fond avec une tête de maquereau ou voire un petit maquereau, là il y a du sport dans l'air. Pour de la roussette on mettra un plus gros morceau de maquereau, toujours posé sur le fond. Une autre esche qui fait fureur pour le bar ou le lieu est le lançon de préférence vivant gardé dans un vivier à bord. C'est votre expérience avec le temps qui

vous dira quel est la meilleure esche, je vous donne ici quelques idées. Quant au montage il ne faut pas hésiter sur le diamètre de votre fil, une canne courte mais robuste et un bon moulinet car le matériel souffre lors des combats avec le poisson. Attention certains poissons peuvent vous laisser un mauvais souvenir de votre partie de pêche, tel qu'une daurade avec ses épines dorsales bien aiguisées, une roussette qui s'enroulera autour de votre bras en le mettant à sang si vous la prenez à la main, c'est un puissant papier de verre, un congre qui ne lâchera pas sa proie, tel un doigt ou une botte ; il a une mâchoire qui est un vrai étau etc. donc prudence. Il vaut mieux couper un bas de ligne et mettre votre prise dans une caisse que de risquer une blessure.

Le montage du bas de ligne est constitué d'un plomb de 100gr à 150gr puis un bas de ligne relié au fil par un bon émerillon, sur cette ligne un hameçon avec fil fluorocarbone invisible suivant le montage ci-joint, la ligne posée sur le fond et fil légèrement tendue sur la canne tenue à la main pour ferrer à la moindre touche.



Prudence si vous pêchez une roussette ,prenez la queue et ramenez-la au niveau de la tête cela évitera qu'elle ne s'enroule autour de votre bras en vous laissant un mauvais souvenir sur la peau.

Bonne pêche, en espérant avoir apporté un peu de mon expérience !

JD

Préparation d'une éventuelle sortie avec l'ASLAM

Dans l'hypothèse où les conditions sanitaires le permettront, merci de nous confirmer votre éventuelle participation à cette sortie. Des places pourront ainsi être réservées gratuitement au port des Bas Sablons pour les bateaux de l'APPP qui s'inscriront dès maintenant auprès de notre secrétariat (secretariat@appp-pleurtuit.fr) :

La sortie aura lieu du jeudi 10 juin au lundi 14 juin.

Embarquement des passagers le jeudi 10 juin à partir de 14h à Granville, les bateaux seront accueillis à Granville à partir du mercredi 9 juin

Départ vers Saint Cast le vendredi 11 juin

Saint Cast/Saint Malo : samedi 12 juin

Saint Malo/Plouër : dimanche 13 juin

Débarquement des passagers le lundi 14 juin à Plouër

Infos et contacts

Liens utiles.

Météo marine :

Earth : [Une carte mondiale des conditions de vent, météorologiques et océaniques](#)

Ventusky : <https://www.ventusky.com/48.582;-2.059>

Météo Consult : [Météo-Consult \(zone côtière St. Malo\)](#)

Windfinder : <https://fr.windfinder.com/>

Météo France marine : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-marine/bulletin>

Windguru : <https://www.windguru.cz/112>

Jersey shipping forecast : <https://www.gov.je/weather/Pages/Shipping.aspx>

Comité départemental des Pêches maritimes et des élevages marins d'Ille et Vilaine : <http://cdpmem35.fr>

Préfecture - Plaisance, Pêche et loisirs nautiques : [Lien de la page " Plaisance, pêche et loisirs nautiques" de la préfecture](#)

Nos partenaires : <http://www.appp-pleurtuit.fr/partenaires-appp-new.html>

UNAN Manche : <http://www.unan-manche.com/>

Association des Plaisanciers du Minihic-sur-Rance : <http://plaisanciersminihic.com/index.html>

Association Sports et Loisirs Adaptés de la Manche : Nouveau ! <https://www.aslam.fr/>

Association Sports et Loisirs Adaptés de Bretagne : <https://www.aslab.fr/>

Notre partenaire, le chantier naval Saint-Samson Plaisance à Plouer : www.chantiernavalssp.fr

Plongée sous-marine [Club Subaquatique de la Côte d'Emeraude](#)

Peche.com, magazine des pêcheurs : <https://www.peche.com/>

Hisse et Ho : <https://www.hisse-et-oh.com/> Le média collaboratif des amoureux de la mer

MarineTraffic, suivi AIS des bateaux : [Accéder à MarineTraffic](#)

GIZC : <http://rancecotedemeraude.fr/>

Marées à Saint-Malo : <http://maree.info/52>

Niveaux en Rance ; [Lien d'accès à la page Niveaux en Rance](#)

Actu Nautique Magazine : <http://www.actunautique.com/>

Bateaux.com, magazine de la plaisance : <https://www.bateaux.com/>

Bretagne info nautisme : <https://www.bretagne-info-nautisme.fr/fr>

Pour adhérer ou renouveler votre cotisation.

Merci de remplir le bulletin accessible au moyen du lien ci-après, accompagné d'une photo d'identité et du règlement, à adresser au siège de l'association (adresse in fine) :

Formulaire remplissable sous Word : [Formulaire adhésion-renouvellement \(Word\)](#)

A défaut, si difficulté, utiliser l'ancien formulaire PDF : [Formulaire adhésion \(PDF\)](#)

Pour télécharger les lettres précédentes.

[Lettre N°1](#) ; [Lettre N°2](#) ; [Lettre N°3](#) ; [Lettre N°4](#) ; [Lettre N°5](#) ; [Lettre N°6](#) ; [Lettre N°7](#) ; [Lettre N°8](#) ; [Lettre N°9](#) ; [Lettre N°10](#) ;

Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit – 6, rue du Poriou, 35730 Pleurtuit

Adresse électronique : appp@appp-pleurtuit.fr

Association type loi de 1901 – N° W354001948

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, [cliquez ici](#).